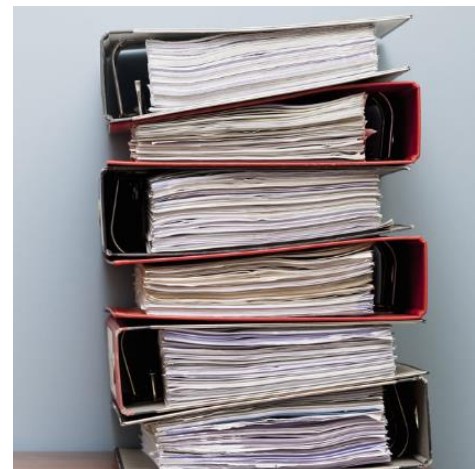


SÉANCES D'INFORMATION SUR LES CHANGEMENTS CONCERNANT LES INSTITUTIONS

Présentation des comptes et financement de l'infrastructure



Verena Allenbach,
cheffe des services centraux
Daniela Huber,
collaboratrice administrative



Nouvelles exigences en matière de présentation des comptes (dès l'entrée en vigueur de la LPEP)



- Présentation des comptes selon la recommandation Swiss GAAP RPC 21
- Application du plan comptable CIIS de Curaviva
- Etablissement d'une comptabilité analytique dès que plusieurs prestations sont offertes ou qu'il existe plusieurs sites
- Délai de la présentation des comptes: le 31 mars

Pourquoi la recommandation Swiss GAAP RPC 21?



- Transparence accrue et meilleure comparabilité
- Utilisation des fonds publics selon le but visé, conformément aux attentes politiques
- Principe de l'image fidèle (*true and fair view*)
- Confiance accrue en la solvabilité

Principes à respecter

Il convient de respecter les prescriptions de la recommandation Swiss GAAP RPC 21, qui tient compte des particularités des organisations à but non lucratif.



Rapports:

- Rapport annuel
- Rapport de performance
- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital, annexe)

Les petites organisations à but non lucratif, au sens des normes RPC 21, n'ont pas besoin de présenter le tableau des flux de trésorerie ni le rapport de performance de l'année sous revue.



Total du bilan < CHF 2 millions

Chiffre d'affaires < CHF 1 million

Effectif < 10 employés à plein temps rémunérés

Les organisations devant consolider leurs comptes sont également soumises à la recommandation Swiss GAAP RPC 30.

Séminaire concernant la recommandation Swiss GAAP RPC 21

Martin Kradolfer, REDI Treuhand SA



3 mars 2020, de 13 heures 30 à 17 heures, à Berne

5 mars 2020, de 13 heures 30 à 17 heures, à Berthoud

9 mars 2020, de 13 heures 30 à 17 heures, à Spiez

11 mars 2020, de 13 heures 30 à 17 heures, à Biel/Bienne

Les inscriptions doivent être envoyées d'ici au 31 janvier 2020 au moyen du bulletin prévu à cet effet.

Bibliographie

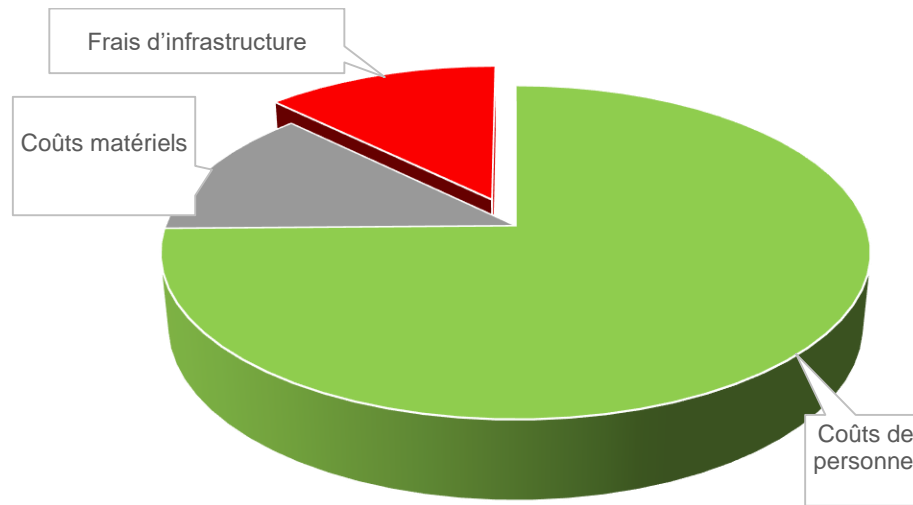


- Etablissement des comptes de NPO suite au remaniement de la Swiss GAAP RPC 21
Reto Eberle & Daniel Zöbeli, *L'Expert-Comptable suisse*, 2014 | 8
- Recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015
Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, 2015, SKV SA, Zurich

Financement de l'infrastructure



Part fixe du tarif



Points importants



- Infrastructure sans les charges d'entretien
- Bâtiments et mobilier, y compris amortissements, loyers, prêts et intérêts hypothécaires
- Mise en place d'un fonds consacré uniquement à l'infrastructure et rédaction du règlement du fonds

Comptabilité analytique (plusieurs prestations et sites)



Calcul par unité d'imputation selon le catalogue des prestations particulières d'encouragement et de protection (p. ex. «encadrement et hébergement»)

Si une seule prestation est proposée, le compte d'exploitation sert au calcul du tarif.

10

Calcul du tarif selon la comptabilité analytique (institution de 30 places)

Total des coûts de l'unité d'imputation «encadrement et hébergement»	CHF	2 370 000
Total mensuel des coûts	CHF	197 500
Coûts mensuels par enfant (100%)	CHF	6583
Coûts mensuels par enfant (93%)	CHF	7044
+ part du forfait consacrée à l'infrastructure	<u>CHF</u>	<u>950</u>
Forfaits mensuels (93%)	CHF	7994
Forfaits mensuels/30,4 = Tarif journalier	CHF	263



Utilisation des bénéfices



Les bénéfices restent disponibles dans le capital d'exploitation (distribution du bénéfice selon les directives) et doivent être utilisés pour la compensation des fluctuations dans le résultat d'exploitation, pour l'amélioration de l'offre ou pour l'innovation dans le cadre du contrat de prestations.

12

**Nous vous remercions de votre attention
et restons à votre disposition en cas de
question.**



Verena Allenbach, cheffe des services centraux
verena.allenbach@be.ch

Daniela Huber Notter, collaboratrice administrative
daniela.huber@be.ch

13